

Justificatif généré le 05/08/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 05/08/2022
Département : (78) Yvelines
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624940
N° d'annonce : 624940

Acte SSP à POISSY en date du 28 Juillet 2022, constitution de la Société par Actions Simplifiée dénommée

SACCI IMMOBILIER

Siège social : Parc d'activité Dynamikum – Bâtiment A, 3 rue du Palatinat – 78300 POISSY

Objet : L'activité d'agence immobilière en qualité d'intermédiaire dans la réalisation par des tiers de toutes opérations ou transactions à caractère immobilier, notamment : l'achat, la vente, l'échange, la location ou la sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis, l'achat, la vente ou la location-gérance de fonds de commerce, la gestion immobilière locative.

Capital : 4.000 euros

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Toute action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part nette proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Les actions se transmettent librement, à titre gratuit ou onéreux, entre associés La cession d'actions, à quelque titre que ce soit, à des tiers étrangers à la Société, est soumise à l'agrément préalable de la Société dans les conditions visées aux statuts.

Décisions des associés du 28.07.2022 :

Nomination en qualité de **Président** de : Monsieur Gonzague THEOL, demeurant 8 rue d'Ayen – 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Immatriculation au RCS de VERSAILLES.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : #a3nDEqWR

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a3nDEqWR>

